

Cher Client,

Les travaux de dragage du port ont commencé le 28 février 2019 et doivent s'achever au plus tard en mai 2019. Afin de faciliter la réalisation de ce chantier, l'entreprise Merceron a sollicité le déplacement des bateaux ayant **un tirant d'eau supérieur à 1m10** (le temps de travail de la drague sera ainsi possible au-delà de la seule période de marée haute).

Vous trouverez en pièce jointe un plan **avec le planning théorique de passage de la drague, nécessitant le déplacement de votre navire qui sera pris en charge intégralement par l'équipe du port.**

La remise en place des bateaux devra se faire rapidement pour libérer les places afin de permettre l'avancement du chantier. A cette occasion, nous procéderons à la remise en place des bateaux afin de ne pas retarder les travaux.

Vous remerciant pour votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, @PROPLGCIV, l'expression de mes salutations distinguées.

Florent DULOIR

 **Florent DULOIR**
Maître de port
Bureau du port
Place Auguste Contamine
50550 Saint-Vaast-la-Hougue
> 02 33 23 61 00
SAINT-VAAST
LA-HOUGUE
BARFLEUR
www.ports-manche.fr